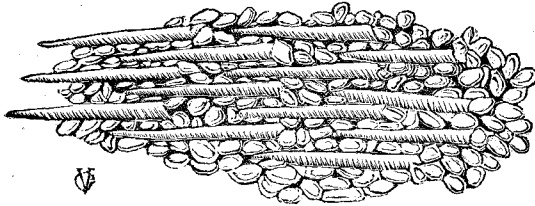


mollasse) s'opposât parfois à les recevoir, il ressort de l'inspection de ces pilotis, qu'au moment de leur immersion quelques habitants avaient dû les maintenir en place, tandis que d'autres les assujétissaient au moyen de cailloux roulés qu'ils allaient recueillir sur le rivage avec leurs pirogues et qu'ils venaient ensuite verser autour des pilotis. Cet amas de cailloux roulés, ainsi que je l'ai déjà dit, formait sur le fond du lac comme un tumulus (*steinberg des Allemands*), au-dessus duquel on établissait le village



Or, dans le cas qui nous occupe, les pieux qui viennent d'attirer notre attention sont tous inclinés (1), je devrais dire couchés, sur le tumulus, et cela d'une manière si régulière, que la cause de cette inclinaison saute aux yeux de prime abord. Il est évident que le tumulus, subissant une forte pression à un moment donné, sous l'effort de la tempête, par exemple, ou peut-être même par l'effet d'un tremblement de terre, aura roulé en masse sur lui-même, se sera en partie déplacé, et les pilotis, cédant au mouvement du milieu qui les maintenait debout, auront été entraînés dans la position oblique où nous les retrouvons. M. Rabut a signalé (2) un fait analogue sur la station lacustre de Châtillon, dans le lac du Bourget, dont les piquets présentent une

(1) Dans le dessin ci-dessus, j'ai rendu avec fidélité la position de ces pilotis. Seulement la gravure laisse beaucoup à désirer, et je réclame l'indulgence du lecteur en le priant d'excuser mon inexpérience dans l'art de tailler le bois. Mêmes observations pour les dessins suivants.

(2) Cong. scient. de France, Session de Chambéry, p. 487.